## Règles en vigueur au niveau de TEAMS AfterEC

Lorsqu'une personne est invitée sur Teams, si elle n'accepte pas l'invitation dans les deux mois qui suivent, son compte est automatiquement supprimé.

Les comptes qui ont accepté l'invitation mais n'ont pas été utilisés dans l'environnement Teams depuis 18 mois sont automatiquement désactivés. Il est possible de les réactiver sur demande le mois suivant la désactivation. Les comptes sont supprimés de manière définitive un mois après leur désactivation.

Pour rester « actif » selon le système, il n'est pas obligatoire de participer à une conversation, il faut simplement s'être connecté au minimum une fois à l'environnement Teams de la Commission au cours des 18 derniers mois.

Malheureusement, les personnes ne sont pas averties de la suppression ou de la désactivation de leur compte (le système ne le permet).

## **Rules in force at TEAMS AfterEC level**

When a person is invited to Teams, if they do not accept the invitation within two months, their account is automatically deleted.

Persons who have accepted the invitation but have not been using the Teams environment for 18 months are automatically deactivated. It is possible to reactive them on request during the month following deactivation. Accounts are permanently deleted one month after their deactivation.

To remain « active » according to the system, it is not mandatory to participate in a conversation, you simply have to have logged in at least once to the Commission's Teams environment in the last 18 months

Unfortunately, people are not notified of the deletion or deactivation of their account (the system does not allow for it).